

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Notre *Paracha* décrit les vêtements rituels que portait le *Cohen Gadol* et cela nous offre, une leçon sur la nature de ce qu'est un dirigeant juif. En effet, le *Cohen Gadol* était le représentant spirituel de tout le Peuple Juif. C'est en son nom qu'il pénétrait dans le Temple, où était révélée la Présence de D-ieu. Nos Sages expliquent que ses habits exprimaient son lien profond avec tous les autres Juifs. Sur chaque épaule, il portait une pierre d'onyx sertie dans une monture d'or. Sur ces pierres étaient gravés les noms des Douze Tribus, six sur chaque pierre. Une chaîne d'or partant de chaque pierre d'onyx sur l'épaule portait le «*Pectoral de Justice*» (*Hohen Michpat*), porté sur la poitrine du *Cohen Gadol*. Sur ce Pectoral étaient enchâssées douze pierres précieuses différentes sur lesquelles étaient gravés les noms des Douze Tribus. Cela signifie que le *Cohen Gadol* portait sur lui les noms des Douze Tribus, c'est-à-dire de l'ensemble du peuple juif. Quand il pénétrait dans le Temple, cela constituait un souvenir devant D-ieu, exprimant la requête qu'il se souvienne de Son Peuple et qu'il le juge avec bienveillance. Cette évocation était-elle seulement celle de ces Juifs pieux dont le comportement dévoué exprime les nobles traditions de leur Peuple? Non. Les Sages expliquent que les vêtements du *Cohen Gadol* le liaient avec tous les Juifs. C'est pourquoi l'un des vêtements qu'il portait était une robe bleue. À sa lisière étaient accrochées des «grenades» faites de laine colorée, contenant des clochettes d'or. Quand il marchait, les clochettes tintaient,

sans doute comme le font les clochettes de la couronne du *Séfer Thora* aujourd'hui. Le *Talmud* nous dit que les «grenades» sont le symbole de ces Juifs qui s'imaginent être totalement à l'écart du Judaïsme. Ils peuvent se considérer ainsi, mais les Sages déclarent que «même le plus vide d'entre vous est plein de bonnes actions tout comme la grenade est pleine de grains» (Bérakhot 57a). Quand le *Cohen Gadol* entrait dans le Sanctuaire, il amenait aussi ces Juifs avec lui, avec tous les autres, et il invoquait pour eux les bénédictions divines et suscitait chez tous le sentiment d'être unis à D-ieu. Au cours de l'histoire, telle fut la fonction des dirigeants juifs: Demander à D-ieu de bénir le Peuple Juif et nous rappeler à tous que nous possédons une grande force spirituelle. Tel fut le rôle de *Mordekhaï*, durant les temps troubles commémorés par *Pourim*. De nombreux Juifs dans le vaste empire perse s'étaient profondément assimilés. *Mordekhaï* réussit toutefois à les motiver à affronter la menace d'*Haman* et à leur faire revendiquer et défendre leur identité juive. Ils avaient la possibilité d'échapper à l'extermination en se convertissant à la religion d'*Haman*, en s'inclinant devant lui et en le déifiant. *Mordekhaï*, se souciant de chaque juif, fut capable de les inspirer tous. Il put leur faire reconnaître que, quel que soit l'éloignement qu'ils peuvent parfois ressentir, la véritable nature de chaque personne est la parcelle de divinité qui est en elle. Cette conscience suscita la réponse divine décrite dans le Rouleau d'*Esther*, le miraculeux renversement de situation grâce auquel le Peuple Juif fut sauvé.

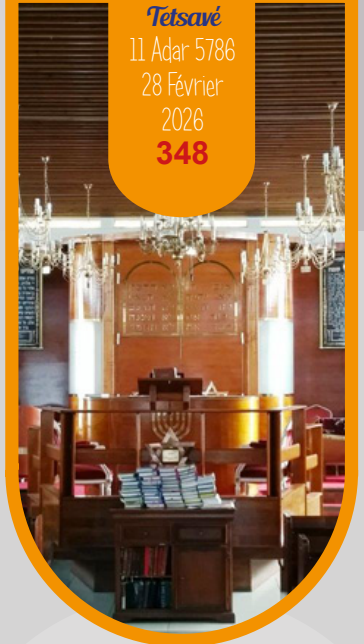
Collel

«Pourquoi l'ordre de la confection de l'Ephod est-il adressé à l'ensemble des Béné Israël?»

Le Récit du Chabbat

Le récit suivant est rapporté dans l'ouvrage 'Olamoth Ché Harvou: Nous étions au milieu du joyeux repas de *Pourim*, à Yéroushalayim, en 5706 (1946). À table de l'Admour de

TETSAVÉ



Tetsavé
11 Adar 5786
28 Février
2026
348

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nêrot: 18h12
Motsaé Chabbat: 19h20



1) Le Chabbath qui précède *Pourim*, s'appelle «Chabbath *Zakhor*». Ce Chabbath, on sort deux Sifré Thora: dans le premier, on lit la *Paracha* hebdomadaire, dans le second, on lit un petit passage se trouvant à la fin de la *Paracha* de *Ki Tetsé*, qui commence par «*Zakhor - Souviens-toi* [de ce que t'a fait *Amalek*]». Selon la majorité des décisionnaires, la lecture de la *Parachat* «*Zakhor*» est une obligation de la Thora. Dans le *Choulhan Aroukh* (*Ora'h Haïm* 60-4), il a été tranché que «*Mitsvot Tsrikhot Kavana*»: C'est-à-dire, qu'avant d'accomplir une *Mitsva*, il faut penser s'acquitter de l'injonction de la Thora. Par conséquent, il incombe à tout un chacun de penser s'acquitter de son devoir, avant la lecture du passage de *Zakhor*. Le *Baal Koré* (lecteur) doit également penser acquitter le *Tsibour* de son obligation.

2) Chaque homme ou femme a l'obligation d'écouter la lecture de la *Méguila* la veille au soir et le matin de *Pourim*. De plus, nous devons habituer les enfants mineurs à écouter cette lecture. Pour accomplir son devoir, on devra écouter la *Méguila* dans sa totalité, sans en perdre un seul mot. Si l'on arrive en retard à la synagogue et que la lecture a déjà commencé, on n'aura pas accompli la *Mitsva*. Même si l'on a raté que quelques versets du début, il faudra assister à une autre lecture complète. L'officiant a l'obligation de lire dans une *Méguila* conforme, écrite à la main sur un parchemin. Il le déroulera, les feuillets étant rangés les uns sur les autres, comme s'il s'agissait d'une lettre car la *Méguila* est appelée «Lettre de *Pourim*».

3) Chacun est tenu d'envoyer au moins «deux cadeaux à une personne». Sont appelés cadeaux des présents pouvant être consommés tels quels, sans préparation et comprenant au moins deux aliments différents. On devra donner à deux pauvres différents des dons, de préférence en argent, afin qu'ils puissent en profiter le même jour. Le montant de ceux-ci doit être l'équivalent au minimum d'un repas. C'est dans l'après-midi du jour de *Pourim* que l'on participera à un festin particulier. On s'efforcera de le faire durer aussi longtemps que possible, certains décisionnaires conseillant même de le terminer après la tombée de la nuit. A titre exceptionnel, on pourra boire du vin plus que de coutume.

(D'après le *Choul'han Aroukh*
Ora'h Haïm Siman 685-695)

לעילוי נשמות

à Josiane Esther Soria Bat Sim'ha à Sarah Bat Nouna à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili
à Fortune Messaouda Bat Aïcha à Juliette Léa bat Sassia Shachouna à Léonie Dabia Bat Julie Débora

Satmar se trouvait un *Bad'han* - un «amuseur» - de la ville qui voulait distraire le *Rabbi* et ses invités. Il monta sur la table, où il déclama des vers de sa composition, les scanda et les chanta, tout cela pendant que le *Rabbi* était occupé à observer une des *Mitsvot* du jour: «chacun a le devoir de s'enivrer à *Pourim*...» Le poulet était en train d'être servi, quand le *Bad'han* se tourna vers le *Gabbaï* en chef - responsable et organisateur des lieux - et demanda d'un ton sarcastique, en chantonnant: «*Et pourquoi pas de la viande de bœuf? Il est vrai que la veille de Kippour, on ne sert que du poulet, car c'est ce que voulait le Maguèn Avraham* (Choul'han Aroukh O.H 608).» L'*Admour*, d'une sensibilité extrême pour tout ce qui touchait au respect dû aux grands Maîtres et guides des générations, considéra ces paroles comme une grave offense portée à l'honneur du *Maguèn Avraham*, dont chaque mot relève de la Thora de Vérité, et à la bouche duquel nous continuons de nous abreuver. Quoique l'«amuseur» n'eût aucune intention de lui manquer de respect par son expression: «*C'est ce que voulait le Maguèn Avraham*», l'*Admour* ne l'entendit pas de cette oreille. Et bien que ce fût *Pourim*, et que le *Rabbi* fût occupé alors à boire du vin, il se leva et réprimanda le farceur sur un ton... de plaisanterie, lui aussi: «*L'impie Haman ne connaissait pas le Maguèn Avraham, tout comme vous-même ne le connaissez pas!*» L'homme comprit qu'il aurait mieux fait de tourner sept fois sa langue en bouche avant de parler... Suite à cette sévère admonestation du *Rabbi*, il s'abstint de continuer son numéro, et descendit de la table en silence. Le gendre du *Rabbi* de Satmar s'étonna tout de même en lui demandant discrètement à l'oreille: «*Existerait-il un quelconque rapport entre Haman et le Maguèn Avraham?*» Le visage de son beau-père se mit à rayonner. Il lui répondit: «*Dans le Targoum Chéni de la Méguilat Esther, nous lisons que Haman proféra ses accusations devant A'hachvéroch sur les enfants d'Israël qui, selon ses dires, passaient leurs journées dans des festivités et des prières, et que le roi ne retirait donc aucun profit de gens de cette espèce. Parmi ses arguments, Haman lui glissa que les Juifs avaient l'habitude, le 9 du mois de Tichri - veille de Yom Kippour - de se délecter de viande de bétail et de poulet. De là, ajouta le Rabbi de Satmar en plaisantant, nous voyons que Haman ignorait la décision rendue par le Maguèn Avraham!*»

Réponses

Il est écrit dans notre *Paracha*, à propos des vêtements du *Cohen Gadol*: «*Et ils feront l'Ephod: en or, azur, pourpre, écarlate et lin retors, artistement brochés...*» (Chémot 28, 6). L'*Ephod* était un tablier inversé recouvrant le dos, et ses bretelles d'épaules ornées de pierres précieuses. Pourquoi l'ordre concernant la confection de l'*Ephod* est-il adressé à l'ensemble des *Béné Israël* («*Et ils feront*»), tandis que celui concernant la confection des autres vêtements du *Cohen Gadol*, s'adresse uniquement à *Moché* («*Et tu feras*»)? Rapportons ici deux commentaires: **1)** Jusqu'à présent, D-ieu s'adressait à *Moché* à la deuxième personne: «*Et toi, tu ordonneras*», «*Et toi, fais venir à toi*», «*Toi, tu feras des vêtements sacrés*». Mais ici il est dit: «*Ils feront l'Ephod...*». Pour répondre à notre question, rappelons au préalable l'enseignement de la *Guémara* [Arkine 16a – *Zéva'him* 88b]: L'*Ephod* apportait l'expiation pour le péché d'idolâtrie. Une autre question surgit alors. En effet, il est enseigné ailleurs [Yoma 9b] que le premier Temple a été détruit en raison de cette faute. D'où la question: si le *Ephod* faisait expier cette transgression, comment a-t-elle pu être à l'origine de la destruction du *Beth Hamikdache*? Le vêtement en question, nous explique *Rav Aryé Leib Tsunts*, ne faisait pardonner qu'un des aspects de l'idolâtrie. Le *Talmud* [Kidouchine 60a] nous apprend, à propos de tous les péchés, qu'*Hachem* ne tient pas l'intention comme équivalent d'un acte consommé: il n'est de punition que s'il y a eu transgression effective. Ce n'est cependant pas le cas de celui de l'idolâtrie, où D-ieu considère la simple pensée d'une transgression comme une transgression véritable. L'*Ephod* des *Cohanim*, explique *Rav Tsunts*, faisait pardonner uniquement l'intention de l'idolâtrie. Une fois les pensées traduites en actes, cependant, l'expiation n'était plus procurée par cet habit. C'est ainsi que l'idolâtrie non pardonnée a finalement causé la destruction du premier Temple. On peut aussi répondre à notre première question. Il était important que tous les *Béné Israël* ayant adoré le Veau d'Or participent à la fabrication de ce vêtement afin de recevoir le pardon. Le lien entre l'*Ephod* et l'idolâtrie transparaît aussi dans l'expression du verset 8: «*La ceinture אפדתו (son Ephod) ... sera du même travail*» («*Vé'Hechev ... Kémaassé*»). En règle générale, l'intention d'accomplir une mauvaise action n'est pas prise en compte par le Ciel tant qu'elle ne s'est pas réalisée. Mais dans le domaine de l'idolâtrie, la pensée («*Ma'hachava*») est assimilée à un acte («*Maassé*») car, en l'occurrence, l'essentiel de la faute réside dans la pensée, dans le manque de foi en D-ieu qui se traduit, accessoirement, par des actes [Kli Yakar]. **2)** L'*Ephod* et le Pectoral qui portaient tous les deux les noms des Tribus d'Israël, représentaient deux degrés différents de l'attachement à D-ieu, celui du *Tsaddik*, et celui du *Baal Téchouva*. Ces deux degrés se retrouvent chez plusieurs représentants parmi les douze Tribus. Le degré du *Tsaddik* se situe au niveau du «*Pectoral de Justice, celui du 'Hochen Michpat*», celui du *Baal Téchouva* au niveau de l'*Ephod*. Aussi, les initiales du mot *Ephod* אפד correspondent-elles à celles des trois premiers mots du verset des *Téhilim*, qui visent les pécheurs au repentir: «*Je voudrais enseigner Tes voies aux pécheurs אֱלֹהִים מְשִׁיבֵי דָרָךְ* (Alaméda Poche'im Dérakhékha), afin que les coupables reviennent à Toi» (*Téhilim* 51, 15). Le *Cohen Gadol* portait ces deux degrés conjointement sur sa poitrine, en les présentant devant D-ieu, et ces deux parties du vêtement sacré assujetties l'une à l'autre, symbolisaient que les *Tsaddikim* et les *Baalé Téchouva* doivent s'unir dans un respect réciproque. C'est pourquoi le chapitre concernant les vêtements sacerdotaux s'ouvre par l'exhortation: «*Ils feront l'Ephod*» - «*Que tout Israël ensemble réalise l'objectif de l'Ephod*». Bien plus, la Loi contient la défense formelle de détacher le Pectoral de l'*Ephod* (verset 28): «*On assujettira le pectoral en joignant ses anneaux à ceux de l'éphod par un cordon d'azur, de sorte qu'il reste fixé sur la ceinture de l'éphod; et ainsi le pectoral n'y vacillera point*», et cette défense contient l'allusion que les *Tsaddikim* ne doivent s'écarter des *Baalé Téchouva* [Sfat Emet].



La perle du Chabbath

Nous avons l'habitude de réciter à *Pourim* le Psaume 22 des *Téhilim*, commençant par les mots: «*Au chef des chantres sur la biche de l'aurore* (Al Ayéléth Hacha'har)» [Le *Midrache* enseigne qu'*Esther* récitait ce Psaume avant d'être introduite chez le roi A'hachvéroch. Craignant pour sa vie, elle a adressé à *Hachem* cette ardente prière: «*Mon D-ieu, mon D-ieu, pourquoi m'as-tu abandonné? Ma délivrance me semble si éloignée, c'est pourquoi je crie (vers Toi)*» (verset 2)]. «*La biche de l'aurore*» est en fait *Esther*, comme l'indique la *Guemara* [Yoma 29a]: «*Pourquoi Esther est-elle comparée à la biche? De même que la biche... est aimée par son mâle à chaque instant comme si c'était le premier, de même Esther fut chérie par A'hachvéroch, à chaque instant comme si c'était le premier... Pourquoi Esther est-elle comparée à l'aurore? De même que l'aurore marque la fin de la nuit, de même Esther marque l'achèvement de tous les miracles [écrits dans la Bible]*» A propos de la mise bas de la biche, le *Talmud* enseigne [Baba Bathra 16b]: «*La biche a le ventre étroit. Aussi, dès qu'elle est sur le point de mettre bas, le lui envoie un serpent qui lui ouvre l'utérus en le mordant, et la délivre...*» A cet égard, le *Zohar* [III, 249] précise que lorsqu'elle met bas, la biche crie avec «soixante-dix voix» comme le nombre de mots du Psaume 20: «*Au chef des chantres. Psaume de David. L'Éternel te répondra au jour de détresse...*» Les «soixante-dix voix», explique le *Gaon de Vilna* au nom du *Zohar*, représentent les «soixante-dix années» de douleurs de l'accouchement du *Machia'h* («*Hévlo Chel Machia'h*» - voir *Sanhédrin* 98b) [A noter, que le *Zohar* signale que le premier mot du Psaume 20: לַמְנַצֵּחַ (Laménatséa'h - au chef des chantres) se décompose en לַח [valeur numérique 70] et נָצַח [Nétsa'h - Victoire de la Guéoula]. Rappelons aussi que la lecture de ce Psaume, dans la prière du Matin, est suivie immédiatement du verset: «*Et viendra le Libérateur (Machia'h) pour Sion*» (Isaïe 59, 20)]. De même qu'à la fin des soixante-dix ans d'Exil de Babel, un serpent (*Haman*) est venu «mordre» la biche (*Israël*) pour la délivrer (*Pourim*), de même, à la fin des soixante-dix années de douleurs de l'accouchement du *Machia'h*, un serpent («*un roi dont les décrets seront aussi cruels que ceux d'Haman*» - voir *Sanhédrin* 97b) viendra «mordre» le Peuple Juif pour le réveiller à la Téchouva et lui donner le mérite de la Délivrance finale [Yaarot Devach I, 3]. Aussi, la Délivrance finale est-elle comparée à la délivrance de *Pourim*, par le biais de la «biche de l'aurore», comme enseigné dans le *Talmud* de Jérusalem [Bérakhot 1, 1]: «*...Rabbi 'Hiya le Grand et Rabbi Chimone Ben 'Halafta marchaient ensemble dans la vallée d'Arbel au lever du jour, lorsqu'ils virent se lever la 'biche de l'aurore' (le jour). Rabbi 'Hiya le Grand dit à Rabbi Chimone: Fils du maître! Ainsi est la Rédemption d'Israël: Elle commence doucement, doucement, puis elle s'agrandit. Quelle en est la raison?... Tout comme la lumière du matin pointe doucement puis s'agrandit, ainsi en est-il de la Rédemption d'Israël qui se lève doucement de l'obscurité de l'Exil puis s'agrandit. Il en fut ainsi pour la Rédemption d'Israël à l'époque de Mordékhaï et d'*Esther*. Au début, il est écrit: 'Mordékhaï était assis à la porte du roi [lorsque deux des eunuques de la cour, cherchèrent à porter la main sur le roi, Esther le rapporta au nom de Mordékhaï]' (Esther 2, 21-22). Ensuite, il est écrit: 'Et Haman prit le vêtement et le cheval, et revêtit Mordékhaï...' (Esther 6, 11). Ensuite, il est écrit: 'Et Mordékhaï sortit de devant le roi avec un vêtement royal...' (Esther 8, 15). Et finalement: 'Pour les Juifs il y avait lumière et joie, et allégresse et honneur' (Esther 8, 16).» C'est dans cet esprit que le *Zohar* [Vayichla'h 170] commente ainsi le verset du *Chir Hachirim* (6, 10): «*Qui est-elle, celle-ci qui surgit comme l'aurore* (une lumière pratiquement imperceptible), *qui est belle comme la lune* (laissant apparaître une lumière plus tangible), *brillante comme le soleil* (resplendissante), *redoutable comme une armée aux enseignes déployées* (la Délivrance complète)?»*